

RAPPEL DE PRODUIT POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ

Date publication : 23/10/2025
Date fin d'affichage : 21/11/2025

LA SOCIÉTÉ **ANDRIEUX** RAPPELLE **PATE DE CAMPAGNE, JAMBON CUIT AU SEL DE L'ILE DE RE, TRIPES À LA MODE DE CAEN et GRILLONS CHARENTAIS.**



JAMBON CUIT AU SEL
DE RÉ



PÂTÉ DE CAMPAGNE



TRIPES À LA MODE DE
CAEN



GRILLONS
CHARENTAIS

Ces produits ont été vendus au **rayon CHARCUTERIE STAND** de votre magasin **AUCHAN BOULIAC** du **30/09/2025 au 21/10/2025** inclus.

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

Type de non conformité : **Listeria monocytogenes** (agent responsable de la listériose)

Préconisations à prendre en considération :

Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

MODALITÉS DE COMPENSATION

Certains de ces produits ont cependant été commercialisés avant la mesure de retrait.

Si vous détenez un produit concerné par ce rappel, nous vous demandons de :

- ne plus le consommer,
- de le rapporter en magasin pour un remboursement.

CONTACT

- Pour plus d'informations : **05 55 00 31 20**

Partagez ces informations autour de vous

Surtout si vous savez que le produit rappelé a été offert, loué ou vendu à quelqu'un d'autre.